

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°.....DNCMP/.78./T/2023-2024 POUR LES TRAVAUX DE VIABILISATION DU SITE REMERA EN COMMUNE DE MISHIHA

Date de publication: 31/10/2023

Date d'ouverture des offres: 20/11/2023

1. Objet :

La Commune de MISHIHA de la province de CANKUZO, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de viabilisation du site REMERA

2. Financement du marché

Le marché est financé sur le compte du **Guichet Programme Spéciaux exercice 2023-2024 via le FONIC**

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National avec publication nationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul *lot*.

5. Délais d'exécution

L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de 2mois. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

Les clauses du règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux*, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

7. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et obtenu auprès de la Commune MISHIHA moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille Francs Burundais (100.000 FBU) à verser la moitié soit (50.000FBU) au compte n° **5119801** ouvert à l'IBB CANKUZO (Inter Bank Burundi) au nom de la commune MISHIHA et l' autre moitié soit (50.000FBU) au compte n°1101-001.04 « Sous - compte de Transit des recettes non fiscales » ouvert à la Banque de République du Burundi (BRB). Tous les jours ouvrables et pendant les heures de services.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Monsieur l'Administrateur de la Commune responsable du Marché Public, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 6 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 17.

8. Réunion d'information et/ou visite guidée de site

Une visite du site est prévue. Elle aura lieu en date du 09.../11.../2023 à partir de 10h00.

Le lieu de rencontre est prévu au site de **REMERA** de la Commune de MISHIHA, Province de CANKUZO.

9. Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie nette de soumission de

Soixante million *de FBU (60 000 000 FBU)*. Elle sera présentée sous forme d'une attestation bancaire. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

Les offres devront être soumises à la Commune MISHIHA de la province de CANKUZO

Les offres doivent être accompagnées des bordereaux d'achat du DAO par le paiement d'un montant de 100 000 FBU mentionné au point 7.

10. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 20./11./2023 avant 10 heures locales au chef lieu de la Commune MISHIHA en province de CANKUZO.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

12. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 20./11./2023 à 10 heures 30 min en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants.

Fait à MISHIHA le / / 2023

Monsieur NZOYISABA Frédéric

Administrateur Communal et

Personne Responsable des Marchés Publics

